



TITRE PROFESSIONNEL

Conducteur transport routier de marchandises sur tous véhicules

Public :

Tout public titulaire :
Titre professionnel porteur
ou du permis C, ou CE + FIMO ou FCO

Pré-requis :

Avoir satisfait à une évaluation initiale des compétences minimales
Etre déclaré apte suite à la visite médicale exigée par la préfecture.

Moyens pédagogiques :

1. Moyens théoriques

Vidéo projecteurs
Revue professionnelle
Classeurs cours
Maquettes moteur
Tests d'évaluation
Manuels constructeurs
Eléments mécaniques démontés

2. Moyens pratiques

Véhicules articulés
Salles de cours
4 pistes privées homologuées
Aire d'évolution
Quai de chargement

3. Moyens d'encadrement

Formation dispensée par des formateurs ayant une expérience professionnelle de la conduite routière d'un porteur ou d'un véhicule articulé

Validation :

Délivrance d'un titre professionnel (niveau V)

Dates, lieux et cout :

Voir calendrier

DUREE :

315 heures de formation

Suivi :

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.
Livret de formation.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec notre référent handicap

OBJECTIFS

Réaliser, en sécurité, un transport de marchandises avec tous types de véhicules du groupe lourd

PROGRAMME

Réaliser, en sécurité, un transport de marchandises avec tous types de véhicules du groupe lourd	Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité
	Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule ou d'un ensemble de véhicules de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité
	Atteler, dételer, en sécurité, un ensemble de véhicules du groupe lourd
	Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule ou un ensemble de véhicules du groupe lourd
	Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises
	Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS :

Evaluations réalisées pendant le parcours de formation
Epreuve de synthèse : mise en situation professionnelle, Epreuve Théorique Générale du permis de conduire, entretien technique
Dossier professionnelle (DP)

Validation :

En cas de réussite aux épreuves d'évaluation, obtention du Titre Professionnel de Conducteur de Transport Routier du Transport de marchandises sur tous véhicules (Niv.5) délivré par le Ministère chargé du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue Social.
L'obtention du Titre Professionnel de conducteur routier du transport de marchandises sur tous véhicules permet de valider par équivalence le permis CE.

Délais d'accès:

Après réception du devis signé et vérification des pré-requis entrée en formation possible sous 4 semaines
Les inscriptions via le CPF nécessitent un délai minimum de 15 jours ouvrés avant l'entrée en formation

PROGRAMME COMPLET

Compétences professionnelles	Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs
<p style="text-align: center;">Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité</p>	<p>Identifier et contrôler les documents relatifs au conducteur Identifier et contrôler les documents relatifs au véhicule Identifier et contrôler les documents relatifs à la marchandise Identifier et contrôler les documents relatifs aux habilitations administratives Appliquer les réglementations spécifiques à la nature des marchandises Appliquer les règles du code de la route Appliquer la réglementation sociale européenne des temps de conduite et de repos Appliquer la réglementation sociale française du code des transports Appliquer la réglementation nationale en vigueur dans les transports Appliquer les protocoles de sécurité en vigueur dans les entreprises d'accueil Manipuler le tachygraphe Le cas échéant, renseigner le livret individuel de contrôle (LIC) Organiser son activité en prenant en compte les évolutions réglementaires Respecter les procédures internes en vigueur Connaissance des documents relatifs au conducteur Connaissance des documents relatifs au véhicule Connaissance des documents relatifs aux marchandises Connaissance des documents relatifs aux habilitations administratives Connaissance de la réglementation sociale européenne des temps de conduite et de repos et des sanctions applicables Connaissance du code des transports en matière de réglementation sociale Connaissance de base des réglementations relatives aux marchandises spécifiques Connaissance des responsabilités du conducteur et de l'employeur en cas de non-respect des réglementations Connaissance du code de la route, des règles et des sanctions applicables Connaissance de l'environnement économique du transport routier de marchandises (TRM) et de ses évolutions Connaissance des différentes activités du TRM (types d'entreprises et spécialisations du transport) Connaissance de la structure et de l'organisation d'une entreprise ou d'un service « transport » Connaissance du fonctionnement du tachygraphe numérique et analogique Connaissance des systèmes informatiques embarqués du véhicule Connaissance des systèmes informatiques embarqués du ou des véhicules Connaissance de base de la réglementation du transport national de marchandises Connaissance juridique de base des contrats de transport national de marchandises Connaissance de base de la réglementation du transport international de marchandises Connaissance juridique de base des contrats de transport international de marchandises Connaissance de base des régimes douaniers et des documents afférents Connaissance des principales sanctions encourues en cas de non-respect des réglementations Connaissance des infractions et des sanctions relatives au chargement du ou des véhicules, à la répartition et l'arrimage des marchandises Connaissance des obligations relatives au protocole de sécurité Connaissance des dispositions réglementaires du transport de marchandises dangereuses Connaissance des dispositions réglementaires en matière de port d'EPI</p>
<p style="text-align: center;">Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule ou d'un ensemble de véhicules de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité</p>	<p>Identifier et contrôler les documents relatifs au conducteur Identifier et contrôler les documents relatifs aux véhicules Identifier et contrôler les documents relatifs à la marchandise Identifier et contrôler les documents relatifs aux habilitations administratives Identifier les documents relatifs à l'import et à l'export Vérifier les niveaux et faire l'appoint des différents fluides, carburant et additifs Contrôler les équipements de sécurité et le lot de bord Contrôler les dispositifs de liaisons mécaniques, électriques, pneumatiques et hydrauliques entre le véhicule, une semi-remorque, une remorque ou une structure amovible Interpréter les données des indicateurs, notamment ceux du tableau de bord, et de l'informatique embarquée Détecter, localiser les fuites éventuelles des différents circuits. Effectuer les essais de freinage Réaliser le nettoyage extérieur et intérieur du ou des véhicules Porter les équipements de protection individuelle adaptés Utiliser les systèmes d'informatique embarqués Trier les déchets selon leur nature Rechercher un renseignement dans le manuel d'utilisation constructeur Localiser et identifier les différents organes et circuits du ou des véhicules et apprécier leur état Comprendre les informations du manuel constructeur Appliquer les recommandations du manuel constructeur Contrôler les équipements liés aux transports internationaux Adapter le comportement en fonction des anomalies constatées Appliquer les procédures en cas de dysfonctionnement Rendre compte aux services compétents Connaissance des documents relatifs au conducteur Connaissance des documents relatifs aux véhicules Connaissance des documents relatifs aux marchandises Connaissance des documents relatifs aux habilitations administratives Connaissance des documents liés aux opérations d'import et d'export Connaissance de base des régimes douaniers et des documents afférents Connaissance de base de la réglementation du transport international de marchandises Connaissance juridique de base des contrats de transport international de marchandises Connaissance des normes techniques des véhicules Connaissance des équipements de sécurité requis pour un ou plusieurs véhicules du groupe lourd Connaissance des principaux organes du ou des véhicules Connaissance des différents fluides et de leur destination Connaissance du manuel du constructeur Connaissance des modes opératoires du nettoyage du ou des véhicules Connaissance de la signification des données des indicateurs, notamment ceux du tableau de bord, et de l'informatique embarquée Connaissance des principes du développement durable Connaissance des dispositifs de liaison mécaniques, électriques, pneumatiques et hydrauliques entre le véhicule, une semi-remorque, une remorque et une structure amovible Connaissance du rôle, de l'emplacement et du principe de fonctionnement des éléments constitutifs de la chaîne cinématique Connaissance du rôle, de l'emplacement et du principe de fonctionnement des divers circuits équipant un véhicule lourd Connaissance des dispositions réglementaires en matière de port d'EPI</p>
<p style="text-align: center;">Atteler, dételé, en sécurité, un ensemble de véhicules du groupe lourd</p>	<p>Utiliser les équipements de protection individuelle Immobiliser et stabiliser une remorque, une ou des semi-remorques Mettre en œuvre les équipements du ou des véhicules Utiliser la suspension pneumatique du ou des véhicules Verrouiller et déverrouiller les systèmes de sécurité d'un attelage Connecter les flexibles et les cordons de liaison Mettre à disposition ou récupérer un ou des véhicules remorqués chez un client Prendre en compte les documents relatifs à l'attelage ou au dételage Respecter les règles du code de la route applicables au stationnement des véhicules lourds Respecter les règles du code de la route applicables aux masses et poids des véhicules lourds Respecter les réglementations en vigueur Appliquer les procédures Appliquer les protocoles de sécurité Appliquer les principes de prévention des risques liés à l'activité physique Adopter une posture commerciale avec les interlocuteurs Communiquer de façon claire et concise Rendre compte au service concerné Connaissance des règles du code de la route et des réglementations applicables au stationnement des véhicules lourds Connaissance des différents types d'ensembles de véhicules Connaissance des principes de compatibilité des véhicules tracteurs et remorqués Connaissance des règles de calcul de la masse en charge maximale admissible de l'ensemble Connaissance des dispositifs de liaison entre les véhicules tracteurs et les véhicules remorqués Connaissance des dispositifs d'attelage Connaissance de la procédure d'attelage d'une remorque ou d'une semi-remorque Connaissance de la procédure de dételage d'une remorque ou d'une semi-remorque Connaissance des principes de la prévention des risques liés à l'activité physique</p>
<p style="text-align: center;">Conduire et</p>	<p>Appliquer les principes de conduite préventive Respecter le code de la route Adopter les principes de sécurité routière Mettre en œuvre les principes de l'écoconduite</p>

<p>manoeuvrer en sécurité un véhicule ou un ensemble de véhicules du groupe lourd</p>	<p>Utiliser une carte routière pour élaborer un itinéraire Utiliser un système de navigation adapté aux poids lourds et à la catégorie de véhicules Utiliser les dispositifs d'aide et d'assistance à la conduite Adapter la conduite aux caractéristiques des marchandises Adopter un comportement de conduite en rapport avec les forces appliquées aux véhicules en mouvement Manoeuvrer en sécurité et avec précision Conduire en condition nocturne Franchir en sécurité les infrastructures à risques Franchir en sécurité les tunnels et ouvrages d'art Franchir en sécurité les passages à niveau Franchir en sécurité les zones de travaux Utiliser les voies et emplacements réservés Prendre les dispositions nécessaires à la sûreté du ou des véhicules et du chargement lors des stationnements Être attentif aux usagers de la route, notamment les usagers vulnérables et les utilisateurs des nouvelles mobilités Adopter un comportement en cohérence avec la notion de développement durable Percevoir et anticiper les réactions des autres usagers de la route Organiser son déplacement sur la base des consignes reçues Partager l'infrastructure routière avec les autres usagers Être ponctuel et discret Être calme et courtois en toutes circonstances Connaissance et maîtrise des opérations arithmétiques de base et des calculs professionnels Connaissance des différents types d'ensembles routiers de transport de marchandises Connaissance des caractéristiques réglementaires et techniques d'un ensemble de véhicules du groupe lourd affecté au transport de marchandises Connaissance du code de la route Connaissance de l'existence de règles de code de la route différentes hors du territoire national Connaissance des principes de sécurité routière Connaissance de base du code des transports en matière de réglementation sociale Connaissance de la réglementation sociale européenne des temps de conduite et de repos Connaissance des forces s'appliquant aux véhicules en mouvement Connaissance des particularités de la conduite d'un tracteur routier en solo Connaissances des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) Connaissance des particularités de la conduite de nuit ou en conditions difficiles Connaissance des règles et principes de franchissement des tunnels et des ouvrages d'art Connaissance des règles et principes de franchissement des passages à niveau Connaissance des règles et principes de franchissement des zones de travaux Connaissance des principales sanctions encourues en cas de non-respect des réglementations Connaissance de la typologie des usagers de la route Connaissance des principes de l'écoconduite Connaissance du principe de fonctionnement du système de freinage, des ralentisseurs et de leurs limites d'utilisation Connaissance des principes de fonctionnement des transmissions automatisées et automatiques Connaissance des techniques d'élaboration d'un itinéraire Connaissances des principes et précautions à appliquer lors de la manœuvre de véhicules lourds Connaissances des procédures et dispositifs nécessaires à l'acquittement des taxes routières Connaissance des transports multimodaux Connaissance des différents types d'infrastructures routières et de leurs particularités</p>
<p>Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises</p>	<p>Établir un plan de chargement Déterminer un ordre d'enlèvements et de livraisons Répartir, caler et arrimer les marchandises Identifier les supports de charge et les emballages consignés Utiliser les moyens de manutention Mettre en œuvre les équipements du ou des véhicules Identifier, renseigner et contrôler les documents d'accompagnement de la marchandise, tous supports confondus Contrôler avec rigueur les marchandises quantitativement et qualitativement Rédiger précisément les éventuelles réserves ou contre réserves à l'enlèvement ou à la livraison des marchandises, selon les consignes reçues Prendre et transmettre des photographies exploitables Effectuer les encaissements Respecter les consignes Organiser l'ordre des enlèvements et des livraisons Communiquer de façon claire et concise Rendre compte aux services concernés Connaissance des formules de calcul des longueurs, surfaces, volumes et poids Connaissance des forces s'appliquant aux masses en mouvement Connaissance de la responsabilité des différents intervenants lors d'une opération de transport Connaissance des moyens de calage et d'arrimage, conformément à la norme européenne 12195 Connaissance des techniques de calage et d'arrimage, selon la norme européenne 12195 Connaissance de l'utilisation des moyens de manutention manuels ou mécanisés Connaissance des principes de prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) Connaissance des différents supports de charge et emballages Connaissance des infractions et des sanctions relatives au chargement du ou des véhicules, à la répartition et l'arrimage des marchandises Connaissance de base de la réglementation du transport national de marchandises Connaissance de base de la réglementation du transport international de marchandises Connaissance juridique de base des contrats de transport national de marchandises Connaissance juridique de base des contrats de transport international de marchandises Connaissance de base des régimes douaniers et des documents afférents Connaissance des documents usuels et spécifiques accompagnant les marchandises Connaissance des supports numériques des documents accompagnant les marchandises Connaissance des actions à mettre en œuvre en cas de litige Connaissance des différents modes de paiement Connaissance des obligations relatives au protocole de sécurité Connaissance des habilitations ou certifications requises pour le transport de marchandises spécifiques ou l'utilisation de certains équipements Connaissance de l'incidence des litiges sur l'image de marque de l'entreprise Connaissance des dispositifs de liaison mécaniques, électriques, pneumatiques ou hydrauliques entre le véhicule, une semi-remorque, une remorque et une structure amovible</p>
<p>Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation</p>	<p>Utiliser les équipements de protection individuelle Mettre en œuvre les mesures de protection individuelle et collective Appliquer les principes de protection et d'alerte Renseigner le constat européen d'accident et autres documents Identifier et inspecter les parties du ou des véhicules potentiellement propices à la criminalité ou au trafic des clandestins Prendre les dispositions pour une hygiène de vie compatible avec l'exercice du métier Rechercher un renseignement dans le manuel d'utilisation du constructeur Repérer et analyser les symptômes d'une panne Interpréter et exploiter les informations fournies par les instruments de bord Réaliser les tests permettant de confirmer certains diagnostics de panne Basculer une cabine Utiliser les moyens de lutte contre l'incendie présents à bord du ou des véhicules Mettre en œuvre les principes de prévention des risques professionnels Prendre les dispositions pour garantir une condition physique compatible avec l'exercice du métier Appliquer les principes de prévention des risques liés à l'activité physique Appliquer les procédures concernant la prévention du transport de clandestins Appliquer les dispositions réglementaires relatives au transport de marchandises dangereuses Respecter les procédures internes en vigueur Appliquer les consignes reçues Utiliser les écrans, ou autres perturbateurs de conduite, notamment le téléphone portable, obligatoirement à l'arrêt Garder son calme et rester courtois en toutes circonstances Relater au service exploitation, de façon concise, écrite ou orale les circonstances d'un accident Appliquer le protocole de sécurité En présence d'un accident, décider de s'arrêter de façon opportune Hiérarchiser les mesures qui s'imposent en attendant l'arrivée des secours Collecter les renseignements nécessaires et alerter les services d'intervention Transmettre le constat européen d'accident et les formulaires aux services concernés Connaissance du numéro européen d'appel des secours</p>

	<p>Connaissance des effets de l'alcool, des médicaments et des stupéfiants sur l'organisme</p> <p>Connaissance des risques et des sanctions encourus en matière de consommation d'alcool, de stupéfiants d'usage d'écrans ou autres perturbateurs de conduite, notamment du téléphone portable</p> <p>Connaissance de base de la diététique et du cycle du sommeil</p> <p>Connaissance de la typologie des usagers vulnérables</p> <p>Connaissance des procédures de protection et d'alerte</p> <p>Connaissance des sanctions prévues par le code de la route</p> <p>Connaissance de la prévention des risques liés à l'activité physique</p> <p>Connaissance des règles d'utilisation de la téléphonie embarquée</p> <p>Connaissance des conséquences de l'utilisation des perturbateurs, notamment du téléphone portable lors de la conduite</p> <p>Connaissance des classes de contravention et des principales infractions</p> <p>Connaissance des responsabilités de l'employeur et du conducteur en matière de criminalité et de trafic des clandestins, au vu de la législation en vigueur</p> <p>Connaissance des mesures de sécurité à prendre en cas d'immobilisation du ou des véhicules</p> <p>Connaissance du manuel fourni par le constructeur</p> <p>Connaissance des procédures à mettre en œuvre en cas de dysfonctionnement</p> <p>Connaissance du constat européen d'accident et des consignes pour le renseigner</p> <p>Connaissance des procédures à mettre en œuvre en cas de panne</p> <p>Connaissance des techniques d'utilisation des équipements de lutte contre l'incendie, présents à bord</p> <p>Connaissance des dispositions réglementaires du transport de marchandises dangereuses</p> <p>Connaissance des principes spécifiques de sécurité à mettre en œuvre en cas d'incident ou d'accident lors du franchissement des infrastructures à risques, tunnels, passages à niveaux, zones de travaux et ouvrages d'art</p>
--	---

Compétences transversales de l'emploi

- Agir en faveur de la prévention des risques liés à l'activité professionnelle
- Communiquer avec le service exploitation
- Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi
- Mobiliser un comportement orienté client et une posture de prestation de service
- Utiliser les technologies de l'information et les outils numériques dédiés au transport dans le respect des recommandations de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

Méthode d'évaluation :

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité</p> <p>Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule ou d'un ensemble de véhicules de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité</p> <p>Atteindre, déteiler, en sécurité, un ensemble de véhicules du groupe lourd</p> <p>Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule ou un ensemble de véhicules du groupe lourd</p> <p>Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises</p> <p>Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation</p>	04 h 00 min	<p>Terminologie et structure du référentiel d'évaluation</p> <p>Les termes utilisés dans ce référentiel d'évaluation sont définis dans le glossaire en fin de ce document.</p> <p>La présentation détaillée des épreuves et de l'organisation se trouve dans la rubrique « Informations complémentaires » ci-après.</p> <p>Composition de la mise en situation professionnelle</p> <p>La mise en situation professionnelle comporte deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Mise en situation professionnelle n°1 » ; • « Mise en situation professionnelle n°2 ». <p>La mise en situation professionnelle n°1 comporte deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Temps 1 » ; • « Temps 2 ». <p>La mise en situation professionnelle n°2 comporte deux étapes.</p> <p>Présentation synthétique de la mise en situation professionnelle</p> <p>Mise en situation professionnelle n°1 - (durée : 2 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps 1 (durée : 1 heure) - Conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de sa conduite sur l'environnement ; • Temps 2 (durée : 1 heure) – Conduite hors circulation. <p>Mise en situation professionnelle n°2 - (durée 2 heures) – Réalisation d'une prestation de transport</p> <p>La mise en situation professionnelle n°2 se déroule en deux étapes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étape 1 (durée : 50 minutes) - Réalisation d'une étude de cas relative à une prestation de transport ; • Étape 2 (durée : 1 h 10 minutes) – Mise en pratique de l'étude de cas et manœuvres sur le plateau technique.

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité</p> <p>Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule ou d'un ensemble de véhicules de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité</p> <p>Atteler, déteiler, en sécurité, un ensemble de véhicules du groupe lourd</p> <p>Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule ou un ensemble de véhicules du groupe lourd</p> <p>Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises</p> <p>Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation</p>	00 h 15 min	<p>Contenu de l'entretien technique</p> <p>Le jury interroge le candidat sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ses propositions de réponses à l'étude de cas ; • ses prestations accomplies sur l'aire de manœuvre ; • sa connaissance des réglementations en vigueur. <p>Organisation de l'entretien technique</p> <p>Tous les candidats passent l'entretien technique immédiatement après la mise en situation professionnelle n°2. La mise en situation professionnelle n°2 et l'entretien technique sont indissociables.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	<p>Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité</p> <p>Atteler, déteiler, en sécurité, un ensemble de véhicules du groupe lourd</p> <p>Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule ou un ensemble de véhicules du groupe lourd</p> <p>Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises</p> <p>Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation</p>	02 h 30 min	<p>Composition du questionnaire professionnel</p> <p>Le questionnaire professionnel comporte deux parties indépendantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • questionnaire professionnel n°1 – Épreuve théorique générale (ETG), (durée : 2 heures) ; • questionnaire professionnel n°2 (durée : 30 minutes). <p>La présentation détaillée de l'épreuve et de l'organisation se trouvent dans la rubrique « Informations complémentaires » ci-après.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet.
Entretien final		00 h 15 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		07 h 00 min	

Plus de renseignements sur ce TP :

- Certificateurs
- Résumé de la certification
- Bloc de compétences
- Secteur d'activité et type d'emploi
- Voie d'accès
- Liens avec d'autres certifications professionnelles
- Base légale

Site France Compétences

N° de fiche : RNCP39795